



Votre interlocuteur : Béatrice PREJET  
Téléphone : 01 57 36 96 89  
beatrice.prejet@orange.com

Orange/UI IDF Centre/DGA/Patrimoine  
Orange Village / Bât F  
67 avenue Vladimir Ilitch Lénine  
94110 Arcueil

Monsieur le Maire  
Direction des Services Techniques  
26 rue du Docteur le Savoureux  
92291 Châtenay-Malabry Cedex

Arcueil, le 06 aout 2018

**Objet** : avis sollicité sur la demande de permis de construire n° : PC 092 019 18 0019  
**ZAC La Vallée**

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 06 aout 2018, relatif à l'affaire citée en objet, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les observations suivantes :

- le bénéficiaire du permis de construire réalise, ou fait réaliser, à ses frais, les ouvrages souterrains nécessaires au tirage des câbles de télécommunications, depuis les installations existantes de part et d'autre de la chaussée limité par la façade de la parcelle du terrain, jusqu'à sa construction au titre de l'article L332-15 du code de l'urbanisme suivant l'étude de Orange,
- Orange déposera une demande de permission de voirie auprès de l'autorité gestionnaire compétente,
- dans le cas où des déviations de réseaux existants s'avèreraient nécessaires, le promoteur se rapprochera en temps utile de Orange afin d'arrêter les modalités techniques et financières des travaux correspondants. Je tiens à préciser que le coût de ces dévoiements liés à des aménagements entrepris dans un intérêt autre que celui du domaine public occupé et non conforme à la destination de ce domaine, sera supporté par le promoteur.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Responsable du Patrimoine





